

Mercredi 8 mai 2024



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 53
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur l'environnement/The Environment Amendment Act*

M^{me} la ministre NAYLOR

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N° 28) — *Loi n° 2 modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (2)*

M. le ministre SALA

(N° 32) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 35) — *Loi sur le protecteur des aînés/The Seniors' Advocate Act*

M. BALCAEN

(N° 204) — *Loi modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act*

M^{me} COOK

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur la désignation de bénéficiaires (régimes de retraite, d'épargne et autres)/The Beneficiary Designation (Retirement, Savings and Other Plans) Amendment Act*

M^{me} STONE

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 210) — *Loi sur la protection des propriétaires contre les offres d'achat non sollicitées/The Homeowner Protection from Unsolicited Purchase Offers Act*

M. JOHNSON

(N° 214) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (ententes de facturation nette)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Net-Metering Agreements)*

M. PERCHOTTE

(N° 215) — *Loi modifiant le Code de la route (dépassement des véhicules sur l'accotement)/The Highway Traffic Amendment Act (Passing Vehicle on Shoulder)*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN

M. GUENTER

M^{me} HIEBERT

M. JACKSON

M. KHAN

M. KING

M^{me} LAMOUREUX

M. NARTH

M. NESBITT

M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK
M. SCHULER
M^{me} STONE

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(98 heures 15 minutes)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 7) — *Loi abrogeant la Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Repeal Act*

(M. le ministre WIEBE)

Projet de loi choisi par l'opposition

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 9) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi/The Employment Standards Code Amendment Act*

(M. NESBITT — 19 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre WIEBE

(N^o 30) — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)*

Motion d'amendement de M. JOHNSON

Il est proposé que la motion soit remplacée par ce qui suit :

L'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois le projet de loi 30 — *Loi sur les richesses inexplicées (modification de la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement et de la Loi sur les corporations)/The Unexplained Wealth Act (Criminal Property Forfeiture Act and Corporations Act Amended)* — parce qu'elle n'a pas reçu de preuves satisfaisantes à l'effet que le projet de loi est différent de celui qui a été présenté et adopté à l'Assemblée en 2021.

(M. PERCHOTTE — 23 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* WIEBE

(N° 16) — *Loi sur la remise de rapports relativement à la responsabilisation en matière de réglementation et modification de la Loi sur les textes législatifs et réglementaires/The Regulatory Accountability Reporting Act and Amendments to the Statutes and Regulations Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* ALTOMARE

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* WIEBE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle des gilets de protection balistique et des véhicules blindés/The Body Armour and Fortified Vehicle Control Amendment Act*

M. le *ministre* MOSES

(N° 31) — *Loi sur le stockage de carbone capté/The Captured Carbon Storage Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3)*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées/The Regulated Health Professions Amendment Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 37) — *Loi d'exécution du budget de 2024 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2024*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba condamne les efforts qui mettent en péril les pensions des Canadiens et qu'elle déclare qu'elle appuie collectivement le Régime de pensions du Canada ainsi que les mesures et stratégies qui renforcent le régime de pension national des aînés, des retraités et des travailleurs de la province et du pays.

(M^{me} la *ministre* FONTAINE)

M^{me} la *ministre* MARCELINO

Que l'Assemblée législative du Manitoba affirme son engagement envers l'appel au cessez-le-feu immédiat dans la guerre opposant Israël et Gaza pour contrer la crise de famine.

(ouvert)

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. REDHEAD — Abordabilité dans le Nord

14. Attendu :

qu'après des années de gels et de compressions sous le précédent gouvernement conservateur, le gouvernement provincial a mis en œuvre des mesures concrètes favorisant l'abordabilité pour les familles du Nord;

que le précédent gouvernement conservateur a considérablement sabré dans le budget alloué aux infrastructures dans le Nord du Manitoba et qu'il a tourné le dos à cette région en réduisant les programmes d'investissement dans les collectivités du Nord, notamment en éliminant les prêts aux entreprises accordés dans le cadre du Fonds de développement économique local;

que le gouvernement provincial a réduit la taxe sur l'essence, ce qui soulage les familles partout dans la province, mais particulièrement dans le Nord où beaucoup de gens dépendent de leur véhicule pour le travail et les déplacements quotidiens;

que le gouvernement provincial investit dans les soins de santé dans cette région afin que les familles puissent obtenir de l'aide quand et où elles en ont besoin sans faire face à des frais nuisant à l'accès aux soins de santé;

qu'il accroît les infrastructures essentielles, comme les routes et les chemins de fer, afin que les collectivités du Nord puissent maintenir toute l'année un accès au transport de surface;

qu'il améliore l'accès à l'emploi dans cette région en créant de bons emplois dans le domaine des minéraux critiques, veillant ainsi à la prospérité économique et à la réconciliation;

qu'il investit dans la construction d'un nouvel aéroport à Wasagamack pour les familles du Nord,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à continuer à offrir des mesures de soutien qui rendent la vie plus abordable pour tous ceux qui résident ou travaillent dans le Nord ou qui contribuent à son essor.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le mercredi 8 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le lundi 13 mai 2024, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.
